



Edito



Sur le Front de Seine, la dynamique de rénovation se poursuit.

Les travaux sur l'îlot Vêga sont engagés depuis peu et les équipes de la SemPariSeine lancent les travaux de reprise d'étanchéité sur l'îlot Antarès. Le projet de rénovation de la dalle Centaure Verseau sera quant à lui complété par celui de la passerelle Linois prochainement.



Avec le retour des beaux jours, vous pouvez profiter des jardins au sein de l'îlot Cassiopée qui offre déjà des espaces de détente et de promenade où se marient végétal et minéral. Nous sommes heureux de constater que les esplanades offrent des espaces d'agrément et nous vous informons que sur l'îlot Vêga les plus petits bénéficieront d'une aire de jeu dédiée.

Les travaux se poursuivent et nous nous engageons à les mener en veillant, en collaboration avec les entreprises prestataires, à minimiser les nuisances occasionnées par les différents chantiers, qu'il s'agisse du bruit, de la poussière ou encore de la circulation des engins de chantier.

Bonne lecture de cette nouvelle formule du 15 côté Seine.

SEYBAH DAGOMA

Présidente du Conseil d'Administration,
Adjointe au Maire de Paris, chargée de
l'économie sociale et solidaire

CLAUDE DARGENT

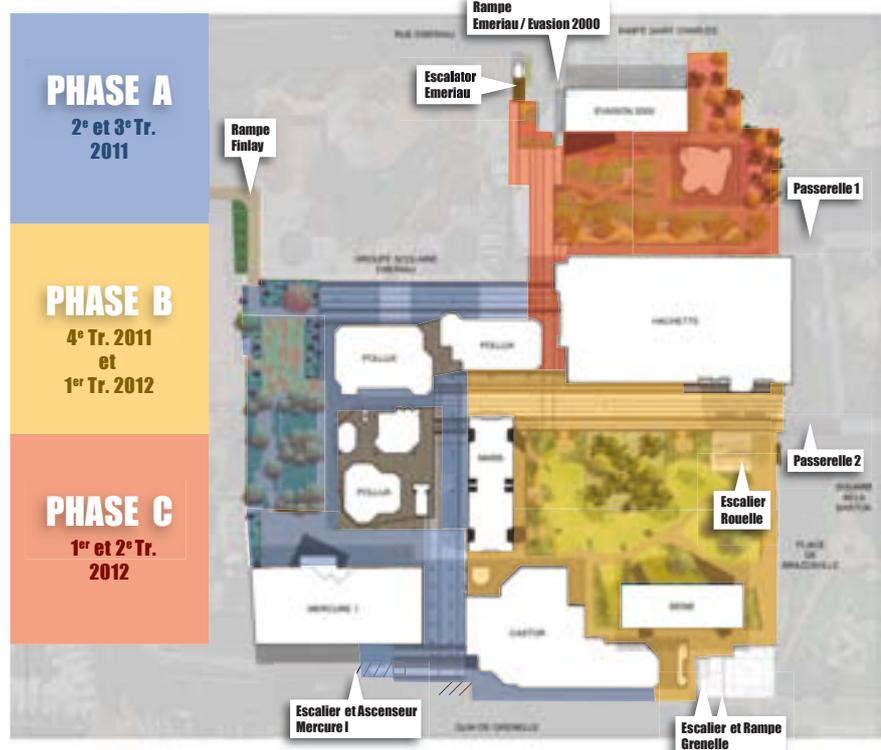
Vice-Président du Conseil d'Administration
Conseiller de Paris et du 15^{ème} arrondissement

Gros plan sur les travaux

Îlot Vêga

Les travaux ont commencé !

Au programme, outre la réfection de l'étanchéité de la dalle, sont planifiées la création de trois jardins aux ambiances complémentaires (jardin des fleurs, jardin des jeux, jardin bonsaï), la modernisation de l'éclairage selon le plan lumière déjà mis en œuvre sur Cassiopée, la refonte des accès et cheminements et la pose d'un nouveau revêtement dans les cheminements des jardins, à savoir un asphalté de couleur sable (choisi après consultation sur la zone test). Comme présentés lors de la réunion du 15 mars dernier, les travaux se dérouleront en trois phases (voir plan), les dernières interventions s'achevant dans le courant du troisième trimestre 2012. Les travaux ont d'ores et déjà démarré, le 18 avril, par la dépose de l'éclairage existant et la démolition des ascenseurs situés à côté de l'immeuble Hachette. Sur la dalle, ils commenceront pour leur part le 28 avril avec la dépose du carrelage.



Regard sur les jardins de l'îlot Véga

Au total, les 3 jardins de l'îlot Véga représenteront quelques 6 000 m² (dont 3 300 m² d'espaces plantés) et le jardin bonsaï offrira une surface importante de pelouse accessible (740 m²).

le jardin des fleurs

Livraison programmée
3^{ème} trimestre 2012

- 850 m² de plantations
- 12 arbres
- 11 espèces de fleurs
- Périodes de floraison toute l'année
- Traversée sur cheminements en bois
- Bancs en bois



Livraison programmée
3^{ème} trimestre 2012

- 850 m² de plantations
- 12 arbres
- 11 espèces de fleurs
- Périodes de floraison toute l'année
- Traversée sur cheminements en bois
- Bancs en bois

le jardin des jeux

Livraison programmée
4^{ème} trimestre 2011

- 900 m² de plantations
- 23 arbres
- Revêtement de sol souple coloré (dalles amortissantes)
- Bancs en bois
- Toupies
- Jeux à ressort



Maître d'œuvre (conception)
Paysages

Maître d'œuvre (réalisation)
C&E Ingénierie

le jardin bonsaï

Livraison programmée
2^{ème} trimestre 2012

- 1 550 m² de plantations
- 740 m² de pelouse accessible
- 15 arbres
- Bancs en bois



Sécurité et couleur des parkings

Les travaux ont lieu sur la dalle mais aussi en dessous, dans les parkings. Les parkings de l'îlot Antarès et de l'îlot Véga vont être l'objet d'interventions portant principalement sur la mise en conformité avec les normes de sécurité. Des travaux de peinture sont également prévus, afin de les rendre plus accueillants et de faciliter l'orientation des véhicules. Ainsi à chaque niveau sa couleur dominante, pour permettre aux usagers de mieux se repérer. A noter que, dans le cadre de ces travaux, certains parkings sont neutralisés : des solutions de stationnement provisoire seront proposées aux usagers des parkings concernés. La SemPariSeine s'attache, dans la mesure du possible, à limiter les déplacements successifs des véhicules.



Point chantier

La SemPariSeine prend toutes les mesures nécessaires, dans le cadre de la conduite de ses différents chantiers, pour réduire au maximum les éventuelles gênes occasionnées par les travaux.

Le chantier Véga ne déroge pas à la règle : des travaux strictement limités en journée (de 8h à 18h et du lundi au vendredi), le recours à un caisson insonorisant pour les travaux les plus bruyants, l'évacuation des gravats par goulottes avec tapis caoutchouc (donc moins de bruit et peu de poussières), la séparation claire entre circulation des engins et des piétons...

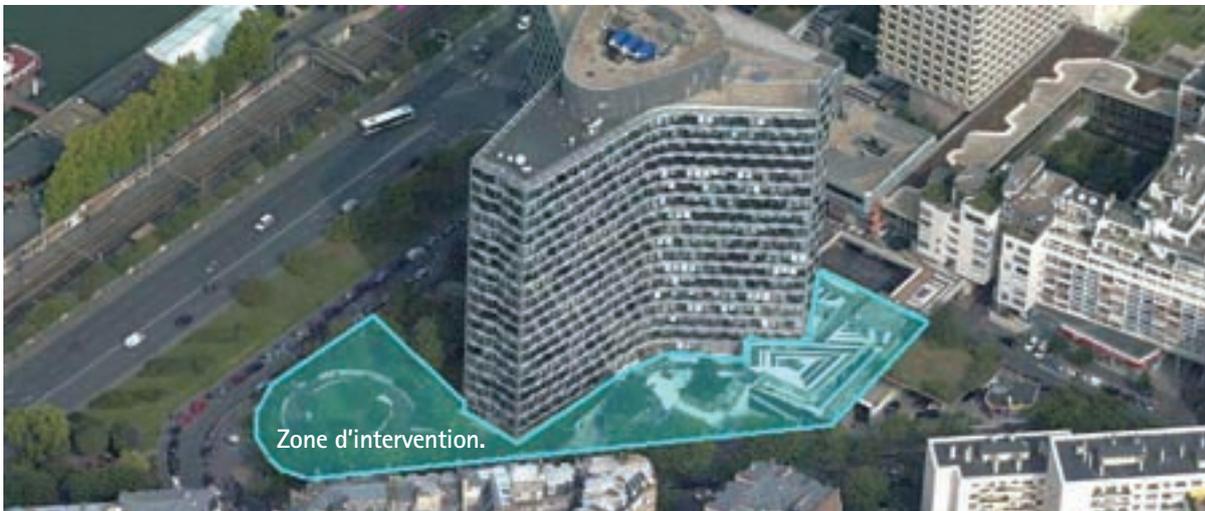
L'entreprise balisera les cheminements sur dalle et installera des franchissements (pose de passerelles par exemple) afin de garantir un accès permanent aux bâtiments, au fil de l'avancement du chantier.

Quoi de neuf sur Antarès ?

La SemPariSeine vient de déposer une déclaration préalable pour le lancement des travaux de rénovation de l'îlot Antarès, qui commenceront avant l'été, pour une durée prévisionnelle de 12 mois.

L'entreprise de travaux a été retenue en mars, suite à un appel d'offres : il s'agit d'Etancheco. La SemPariSeine travaille actuellement avec ce prestataire à la mise en place d'un planning détaillé et au phasage des travaux. Comme pour les autres îlots, il s'agit ici de refaire l'étanchéité de la dalle (terrasses et jardins), de moderniser l'éclairage selon le

plan lumière, de clarifier les cheminements et d'assurer la pose d'un nouveau revêtement. De plus, pour accroître la sécurité, les garde-corps de la trémie (vaste ouverture de la dalle qui donne sur le niveau rue) vont être remodelés. Il est également prévu de remplacer l'escalator situé entre le niveau 0 et le niveau 1, qui donne directement accès à l'immeuble Mirabeau. Seul cet immeuble, vu son emplacement et les interventions sur l'escalator, sera impacté de manière conséquente par les travaux. La SemPariSeine a rencontré son gestionnaire pour trouver des solutions concernant l'accessibilité de la tour Mirabeau durant le chantier, notamment pour les personnes à mobilité réduite.



Les jardinières existantes de l'îlot Antarès vont avoir droit à une véritable cure de jouvence (réfection de l'étanchéité, remplacement des canalisations d'arrosage, remplacement de la terre) avant que ne soient replantés, à l'identique, les plantes et arbustes. Plus de 34 espèces d'arbustes sont présents sur l'îlot Antarès, ainsi que 3 plantes dites vivaces – le tison du diable, la pervenche et la valériane – et divers arbres.

Centaure Verseau

La consultation des entreprises sera lancée courant mai permettant à celles désignées d'investir les lieux dès l'automne 2011.

La SemPariSeine reviendra avant l'été vers les habitants et usagers dans le cadre d'un nouveau groupe de travail pour présenter le projet de la nouvelle passerelle Linois qui

franchira la rue à la hauteur du MONOPRIX pour rejoindre le cheminement ouvert au-dessus du futur centre commercial. La création de cet ouvrage de 31 m de portée, prolongé au-dessus de la rue de l'ingénieur Robert Keller par le second et dernier tronçon de la passerelle Keller, constituera à terme le "fil d'Ariane" permettant de cheminer d'Antarès à Véga en parcourant les nouveaux jardins.





Favoriser l'insertion sociale



La SemPariSeine est désireuse d'encourager l'insertion sociale dans le cadre des différents projets qu'elle mène. Pour cela, elle s'engage à intégrer à ses consultations d'entreprises une clause d'insertion sociale, soit l'obligation pour tout titulaire d'un marché de travaux de faire exécuter une partie des prestations par des personnes dites "en insertion par l'activité économique", dès lors que le chantier le permet.

Dans le cadre des travaux sur l'ouvrage dalle, elle s'est adjoint la collaboration d'une structure spécialisée, le PLIE Nord Est, qui lui permettra de répondre au mieux à ses exigences.

Rencontre avec Madame Premel, directrice générale du PLIE Nord Est

15^e côté Seine : En quelques mots, qui est le PLIE Nord Est ?

D. Premel : PLIE signifie Plan Local d'Insertion pour l'Emploi. C'est un dispositif financé par la ville de Paris et le fond européen, qui permet d'accompagner des personnes très éloignées de l'emploi dans leur retour à l'emploi. Le PLIE Nord Est a été mis en place à l'initiative des mairies des 18 et 19^{ème} arrondissements en 2005. C'est la seule structure de ce type sur Paris et nous accompagnons chaque année un peu plus de 1 600 personnes. Nous couvrons désormais également le 20^{ème} arrondissement, bientôt les 11^{ème} et 12^{ème}.

15^e côté Seine : Comment se fait-il alors que vous interveniez dans le 15^{ème}, sur la dalle du Front de Seine ?

D. Premel : Outre l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi dans les arrondissements cités ci-dessus, nous intervenons en appui aux maîtres d'ouvrage pour mettre en œuvre les clauses d'insertion, notamment pour les marchés de la Ville de Paris. Dans ce cadre, nous avons répondu à l'appel d'offres lancé par la SemPariSeine en 2010 pour l'accompagner concernant les opérations sur la dalle et les parkings et nous l'avons remporté.

15^e côté Seine : Quelle va être plus particulièrement votre mission ?

D. Premel : La clause dite d'insertion sociale, c'est l'obligation, pour les entreprises qui répondent à un marché de travaux, d'employer des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail. Mais encore faut-il savoir quels postes peuvent être pourvus et comment recruter ! Nous aidons ces entreprises à définir les profils de poste et à recruter, en mobilisant les partenaires de l'emploi et les structures d'insertion par l'activité économique. Pour ce qui est de l'ouvrage dalle du Front de Seine, nous avons rédigé les clauses d'insertion et nous avons défini un plan d'action en collaboration avec la SemPariSeine. Des premières rencontres ont ainsi eu lieu avec les entreprises pour définir les profils de poste en vue des recrutements à venir. Nous nous appuyons alors sur les acteurs de proximité car le principe, c'est aussi, bien entendu, de privilégier l'emploi à proximité du chantier.



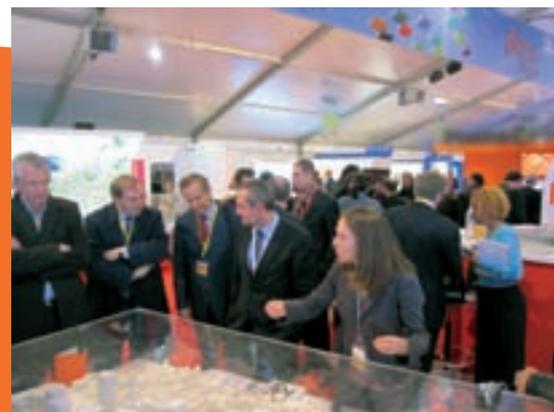
Tour d'horizon

- LA SEMPARISEINE ET LE PROJET DU FRONT DE SEINE étaient présents au MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) à Cannes du 8 au 11 mars dernier.

- LE 4 FÉVRIER DERNIER, ANNE HIDALGO, PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, A POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE DU « NOUVEAU BEAUGRENELLE », le futur centre commercial installé sur le Front de Seine, appelé à devenir dans le 15^{ème} – et à Paris – une adresse incontournable pour le shopping, les loisirs et la détente. Livraison programmée au printemps 2013.

- LE COLLÈGE APOLLINAIRE (AVENUE EMILE ZOLA – PARIS 15^{ÈME}) PART À LA DÉCOUVERTE DU FRONT DE SEINE.

La SemPariSeine, partenaire des Ateliers Villes (association œuvrant pour une meilleure compréhension de la ville au travers d'activités pédagogiques), offre à la classe de 3^{ème} SECPA section bâtiment quelques journées permettant à ces jeunes de découvrir la dalle jouxtant leur collège et de comprendre les besoins de leur quartier en matière de logements, d'équipements ou de commerces. Ils doivent formuler des propositions pour le devenir de la dalle Keller et apprécier le choix des matériaux, l'emplacement des ouvertures des immeubles, la relation avec la ville. Sans oublier les notions du développement durable. A suivre.



Lettre d'information de la SemPariSeine
 Directeur de publication: Claude Pralraud – ISSN 1638-1475
 Éditée par SemPariSeine – 2 rue Jean Lantier 75001 Paris
 Tél. 01 44 88 84 00 – contact@sempariseine.fr – www.sempariseine.fr
 Visuels projets et photos: OGI/Trait Vert – SemPariSeine
 Réalisation : Obea Communication